



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DE LA RURALITÉ

Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Dominique VIRGILI Tél : 01.49.55.42.14 Fax : 01.49.55.56.17 Réf. Interne : Réf. Classement :	NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2005-2018 Date: 16 mars 2005
--	---

Date de mise en application : Immédiate.

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et de la ruralité

Annule et remplace :

à

Date limite de réponse :

Madame et Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

📎 Nombre d'annexe: 1

Objet : Correctif à la note de service DGER/POFEGTP/N2003-2098 relative aux épreuves E et F du BEPA option «Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux».

Bases juridiques : Décret 89-51 du 27 janvier 1989 modifié ; arrêté du 25 juillet 1995 ; arrêté du 21 juillet 2003 ; arrêté du 15 mars 1999.

Résumé : Grille d'évaluation de la soutenance orale de l'épreuve ET2 du BEPA «Entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux».

MOTS-CLES : SOUTENANCE ORALE - NOTE

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
<ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Inspection générale de l'agriculture- Hauts-commissariats de la République des TOM- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts- Inspection de l'enseignement agricole- Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<ul style="list-style-type: none">- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note de service a pour objet de modifier la grille d'aide à l'évaluation de la soutenance orale de l'épreuve de rapport de stage ET2.

Il convient de prendre en compte la grille annexée ci-après.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE

GRILLE D'AIDE A L'EVALUATION DE LA SOUTENANCE ORALE DU RAPPORT DE STAGE

NOM :

Prénom :

Session :

DATE

N° de JURY :

Capacités évaluées lors de la soutenance	Note sur 40	Observations des examinateurs
<p>1 - <u>Exposé en 5 minutes des principaux éléments abordés dans le rapport :</u></p> <p>11 - présence d'une introduction présentant synthétiquement la structure d'accueil 12 - rigueur et précision de la présentation de l'activité 13 - pertinence des conclusions personnelles</p>	/10	
<p>2 - <u>Entretien avec le jury :</u> (15 minutes)</p> <p>21 - compréhension des questions posées 22 - formulation d'explications complémentaires 23 - rigueur dans les argumentations proposées 24 - précision des connaissances mobilisées</p>	/22	
<p>3 - <u>Respect des codes de la communication orale</u></p> <p>31 - précision du vocabulaire 32 - opportunité du choix et de la qualité des supports 33 - gestion du temps imparti 34 - pratique du dialogue</p>	/8	
TOTAL POUR LA SOUTENANCE	/40	
Note en points entiers de l'ET2		

Observations principales :

Nom, prénom et signature des examinateurs :

